

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE, FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA CROISSANCE SPATIALE DES VILLES DU DÉPARTEMENT DE SOUBRÉ (CÔTE D'IVOIRE)

Kouadio Yao Daniel

Doctorant en géographie à l'Institut de Géographie Tropicale. U.F.R. des Sciences de l'Homme et de la Société. Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire).

Monsieur Aloko-N'guessan Jérôme (Directeur de thèse)

Directeur de recherche, Directeur de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)

Abstract

The department of Soubré was struck by a sub settlement observed over a long period in the history of Côte d'Ivoire. The immense natural potential, the decline of the "cocoa Loop" in the regions of Eastern and Central East and the start of the South West Development Project (ARSO) initiated by the State ended up upsetting the departmental space. Indeed, the department of Soubré has become a reception area where the plantation economy takes a boom since the 1975/1980 year. The study shows that immigration that was particularly intensified in the department of Soubré is the origin of socio-demographic change and urban socio-economic department. However, it retains the light of the above that the farmers through their major agricultural income from the plantation economy have a real grip on the urban extension.

Keywords: Côte d'Ivoire, Soubré, planters, urban sprawl, immigration

Résumé

Le département de Soubré était frappé d'un sous peuplement observé sur une longue période de l'histoire de la Côte d'Ivoire. Les immenses potentialités naturelles, le déclin de la "Boucle du cacao" dans les régions de l'Est et du Centre-Est et le démarrage du projet d'aménagement du Sud-ouest (ARSO) initié par l'Etat ont fini par bouleverser l'espace départemental. En effet, le département de Soubré est devenu une véritable zone d'accueil où l'économie de plantation prend un véritable essor dès les

années 1975/1980. L'étude révèle que l'immigration qui s'est particulièrement intensifiée dans le département de Soubré est à l'origine des mutations socio-démographiques et socio-économiques urbaines du département. Cependant on retient au regard de ce qui précède que les planteurs grâce à leurs revenus agricoles importants issus de l'économie de plantation ont une véritable emprise sur l'extension urbaine.

Mots clés: Côte d'Ivoire, Soubré, planteurs, extension urbaine, immigration

Introduction

Le département de Soubré, notre zone d'étude dont le chef-lieu de département est Soubré s'étend du 6° au 7° degré de latitude Nord et du 5° au 7° degré de longitude Ouest. Il appartient à la région du Bas Sassandra dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, il s'étend sur une superficie de 8 120 km². Le département comprend quatre sous-préfectures dont les chefs-lieux sont Buyo, Grand-Zatry, Méagui et Soubré constituant les principales villes du département.

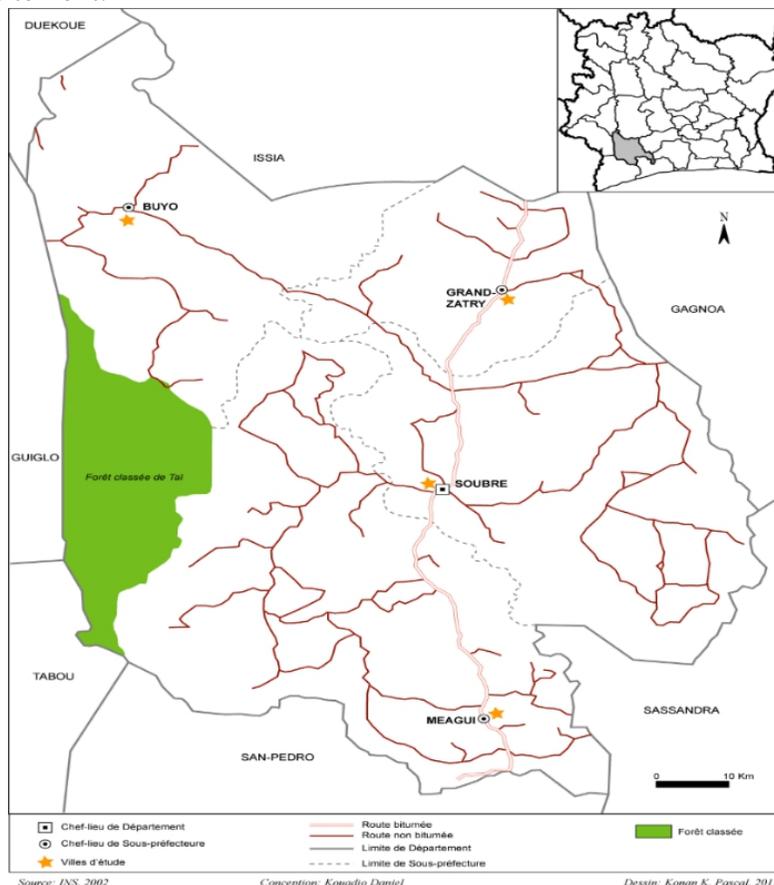


Figure 1: La localisation des villes d'étude du département

L'évolution des surfaces urbanisées est tributaire de certains facteurs. En fait, cette extension a été rendue possible, dès les années 1970, lorsque la région du Sud-Ouest, de par son potentiel économique, est devenue un centre d'intérêts tant pour la population que pour l'Etat. Ainsi, animé par le souci de réduire les disparités régionales et rattraper le profond retard dans le développement de la région, l'Etat a initié, depuis la décennie 1970, le projet d'aménagement régional du Sud-Ouest (ARSO). Donnant, ainsi, un coup d'accélérateur à l'économie de plantation axée sur l'exploitation des produits d'exportation (café et cacao). Aux atouts économiques s'ajoutent les potentialités naturelles du milieu, faisant du département de Soubré, l'actuelle boucle du cacao. C'est dans ce contexte que nous nous posons la question suivante : quels sont les facteurs décisifs à la base de la dynamique de l'espace urbain ? **L'objectif poursuivi par cette recherche** est de montrer comment la croissance de la population et des activités socio-économiques urbaines contribuent à la dynamique spatiale des villes du département de Soubré. Pour ce faire nous proposons de structurer notre réflexion autour des objectifs spécifiques suivants : décrire la dynamique démographique urbaine, facteur de l'évolution spatiale des villes du département, mettre en évidence les activités qui ont apporté un poids socio-économique dans l'extension spatiale des villes du département de Soubré. **L'hypothèse centrale de notre travail est la suivante:** la dynamique de l'espace urbain du département de Soubré est liée à l'explosion démographique et économique urbaine. Etant donné que tout travail scientifique et de recherche obéit à une méthodologie. Celle-ci a consisté à consulter les registres domaniaux disponibles dans les Préfectures, Sous-préfectures, Directions de la Construction et de l'Urbanisme et les Directions techniques des Mairies. Cette démarche a permis d'identifier les activités exercées par les propriétaires de terrains urbains afin de voir l'activité qui a plus d'emprise sur la croissance spatiale urbaine de notre zone d'étude. Mais avant nous analyserons les facteurs démographiques et économiques à l'origine des mutations des villes.

Le poids de la dynamique démographique

Un espace longtemps marqué par le sous-peuplement

La population du Sud-Ouest a été pendant longtemps frappée par un sous-peuplement extrêmement important pendant la décennie 1960-1970 (recensements ARSO, 1971⁸⁹ et MARTINET, 1975⁹⁰). Jusqu'en 1968, la

⁸⁹ Recensement démographique de l'Autorité de l'aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO, 1971)

⁹⁰ MARTINET Francis, 1975 : L'immigration étrangère dans la région de Soubré, ORSTOM, Abidjan, 68 p.

région était marginalisée, enclavée par rapport au reste de la Côte d'Ivoire. D'après ces recensements de même que d'autres Sous-préfectures du Sud-Ouest, les densités de peuplement de celles de Soubré et de Buyo étaient particulièrement faibles. En effet, les densités de population en 1971 variaient de 1,10 habitant/ km² à 1,41 habitant/ km². En ce qui concerne en particulier, la Sous-préfecture de Soubré, elle s'étendait sur une superficie de 6 236 km² et renfermait une population totale de 26 086 habitants. La densité de la population totale est de 4,2 habitant/km² tandis qu'avec une population rurale de 23 031 habitants, la densité rurale est de 3,7 habitant/km². En outre, sur l'ensemble des 26 086 habitants que compte la Sous-Préfecture de Soubré, le recensement administratif de 1963 dénombre une population urbaine de 3 055 citadins à Soubré-ville, chef-lieu de sous-préfecture.

Une population croissante et à majorité rurale

L'économie du département de Soubré repose essentiellement sur l'économie de plantation. C'est pour cette raison que le plus grand nombre des actifs se trouvent en zone rurale. Les données statistiques du tableau 1 nous permettent de comprendre la réalité.

Tableau 1 : Evolution de la population du département de Soubré selon le milieu de résidence

Années	Population rurale	%	Population urbaine	%	Population totale	%
1965	29 300	85,42	5 000	14,58	34 300	100
1975	61 579	82,57	13 003	17,43	74 582	100
1988	253 907	82,09	55 400	17,91	309 307	100
1998	521 914	83,03	106 678	16,97	628 592	100

Source : INS, 1998 ; RNA, 2001

En effet, de 1965 à 2012, on constate que les ruraux sont largement les plus nombreux. A travers donc le temps, le nombre d'urbains a certes progressé mais il reste très faible par rapport à la population rurale. En 1965 il y avait 29 300 ruraux (85,42%) contre 5 000 urbains (14,58%). En 1975, la population rurale passe à 61 579 habitants (82,57%) tandis que les villes renferment 13 003 résidents soit 17,43%. En 1988, le département abritait 253 907 personnes en zone rurale (82,09%) contre 55 400 citadins (17,91%). De 1975 à 1988, le milieu rural a enregistré une augmentation rapide de 192 328 personnes. En 1998, la population rurale atteint 521 914 habitants (83,03%) contre 106 678 urbains soit 16,97% de la population totale (628 592 habitants). Cette augmentation rapide de la population du département de Soubré est remarquable par son rythme de croissance (figure 2).

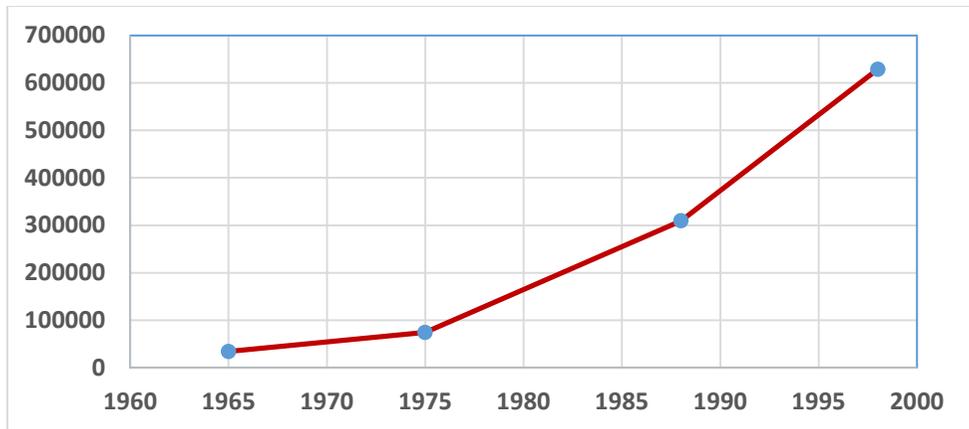


Figure 2 : Evolution de la population du département de Soubré de 1965 à 1998

L'allure de la courbe montre deux grandes phases de l'évolution de la population du département de Soubré: une croissance lente de 1965 à 1975 et un rythme de croissance exponentiel de 1975 à 1998. En effet entre 1965 et 1975, le rythme de croissance de la population est lent. Cela s'explique par l'hostilité de ce département encore enclavé qui attirait très peu de populations avant les années 1970. Mais la saturation foncière des régions du Centre Ouest et le projet ARSO ont entraîné le déplacement du front pionnier dans le département de Soubré. Dès lors, le département deviendra le nouveau centre d'accueil de populations immigrantes en provenance de la Côte d'Ivoire et de la sous-région ouest africaine. C'est donc ces fortes migrations liées à l'économie de plantation qui vont accélérer le rythme de croissance de la population à partir de 1975.

Structure de la population selon les groupes ethniques en 1998

L'étude de la répartition de la population en 1998 dans les Sous-préfectures du département de Soubré, renforce encore une fois la thèse selon laquelle les immigrants sont numériquement plus élevés que les autochtones. Les différents groupes ethniques présents en Côte d'Ivoire témoignent du caractère cosmopolite de la population. Cette partie du pays qui tout en se réjouissant de son succès économique, est par la même occasion victime d'une forte présence d'autres ivoiriens et de non ivoiriens sur son espace. En effet sur 628 592 habitants que compte le département de Soubré au recensement de 1998, les étrangers avec 269 020 habitants sont majoritaires (42,79%). Ensuite viennent 234 322 allochtones qui représentent près de 37,27%. Les plus faiblement représentés sont les autochtones. Ils sont au nombre de 124 738 personnes soit 19,84% de la population départementale en 1998. Ces principaux groupes ethniques immigrants recensés dans le département y sont pour certains depuis la période avant l'indépendance et

pour d'autres depuis les années 1970-1980. Quelques soit la période de leur installation dans la zone, ces peuples y sont tous attachés pour des raisons essentiellement économiques.

En effet, l'analyse de la répartition des populations urbaines selon leur origine ethno-géographique donne les populations allochtones majoritaires (51,22%) contre 38,04% d'étrangers et une très faible proportion de population autochtone (10,74%). C'est une population urbaine très hétéroclite, à croissance rapide avec une répartition très inégale dans les villes. Pour tout dire, nous avons une population urbaine en croissance régulière qui est sous l'influence de l'économie de plantation.

Un développement spectaculaire de l'économie urbaine Des actifs agricoles urbains dominant l'économie urbaine

En 1998, 5 417 actifs agricoles recensés ne constituaient que 14,57% des 37 174 actifs des villes du département. Cette répartition de la population urbaine par catégorie socio-professionnelle agricole peut être observée dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 1: Répartition des actifs des activités agricoles de la population urbaine selon les villes en 1998

Activités Villes	Planteur de Café-cacao	Acheteurs de café-cacao	Pisteurs	Total et taux (%) des acteurs agricoles
Buyo	1 370 3,68	26 0,20	31 0,08	1 427 3,84
Méagui	1 723 4,63	86 0,47	174 0,47	1983 5,33
Soubré	1 400 3,76	275 0,47	332 0,89	2 007 5,4
Ensemble des villes	4 493 12,08	387 6,69	537 1,44	5 417 14,57

Source : Données recueillies et traitées à partir des résultats du RGPH-1998

Les activités économiques urbaines étaient fortement dominées par les planteurs de café-cacao (4 493 individus) au niveau départemental. Majoritaires dans l'économie urbaine, ils représentaient à Buyo 1 370 personnes, à Méagui 1 723 personnes et à Soubré 1 400. Cela correspond à des taux respectifs de 10,57%, 9,52% et 2,41% de la population urbaine. Les planteurs de cacao-café sont les actifs les plus importants. Dans l'ensemble, leur effectif est de 4 493 personnes soit 77,73 %. Ensuite viennent les acheteurs de produits agricoles (387 opérateurs soit 6,69 %). Ils sont en grand nombre à Soubré avec 275 individus, 86 à Méagui et seulement 26 à Buyo. Par rapport aux populations actives de chacune de ces localités urbaines, ces acheteurs occupent des taux de 0,47% à Soubré et à Méagui et 0,20% à Buyo. S'agissant des pisteurs, ils étaient au nombre de 537 (1,44%).

Mais avec 332 acteurs (soit 0,89%), Soubré rassemble le plus grand nombre. Puis suivent les villes de Méagui et de Buyo qui ont respectivement 174 acteurs soit 0,47% et 31 pisteurs soit 0,08%. Ils sont en très faible nombre.

La répartition de ces activités strictement attachées à l'économie de plantation montre que les hommes sont plus nombreux que les femmes et cela se perçoit au niveau des trois années de recensement. Ces faibles taux observés s'expliquent par la négligence de l'agriculture dans le milieu urbain. On constate au total que les planteurs de cacao-café occupent le taux le plus élevé des actifs du département parce que les emplois sont plutôt orientés vers les activités agricoles.

Les actifs de l'administration publique

L'espace urbain départemental comporte des activités salariales qui sont spécifiquement urbaines. Il totalisait 1 893 fonctionnaires et agents de l'Etat qui ne représentaient que 5,09% des actifs de l'ensemble des actifs 37 174 occupés. Ces fonctionnaires et agents de l'Etat peuvent être des professeurs de l'enseignement secondaire, des instituteurs, des agents de la santé, des agents d'encadrement des agriculteurs, etc. En tant que pôle administratif, politique et économique Soubré renfermait le maximum de fonctionnaires, 1 375 personnes soit 3,7% contre seulement 349 pour Buyo (0,94%) et 169 pour Méagui (0,45%). Au vu de ces chiffres, Soubré apparaissait en 1998 comme la ville à fort taux de fonctionnaires. Ces statistiques attestent donc de l'inégalité des services administratifs dans les villes du département.

Cependant en tant que chef-lieu de préfecture, Soubré concentre la plupart des directions départementales. En rapport avec l'économie de plantation, nous y avons la Direction départementale de l'Agriculture, la Délégation du Conseil Café-Cacao et la Zone de l'ANADER. Il convient de rappeler que Buyo a tiré un grand profit des programmes ARSO. C'est dans ce cadre que Buyo a bénéficié d'un certain nombre d'infrastructures et d'équipements socio-collectifs. Ainsi, la modeste ville a été dotée d'importants équipements et infrastructures comme un aéroport, un hôpital, des écoles, l'adduction d'eau, des bâtiments administratifs (Gendarmerie, Sous-préfecture), un terrain de sports, des habitats modernes et des routes. Tout ceci a considérablement contribué à la promotion d'une nouvelle petite ville en substitution de l'ancienne ville de Buyo, entièrement engloutie sous les eaux du barrage du même nom⁹¹. En rapport avec l'économie de plantation, il n'existe que les représentations de l'Agriculture, de l'ANADER à Buyo et à Méagui. Tandis qu'à Grand-Zatry, hormis les

⁹¹ALOKO-N'GUESSAN, 2001 :L'impact de la création du lac de Buyo sur l'organisation de l'espace Buyo dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, p 90

services de la Sous-préfecture, du poste de contrôle des Eaux et Forêts, de l'Enseignement, de la Santé, des impôts, c'est seulement l'ANADER qui témoigne d'un service qui est directement lié à l'économie de plantation. Néanmoins, tous ces services justifient pleinement de la fonction administrative de la ville.

Le commerce

La commercialisation du binôme café-cacao est l'activité fondamentale du département. Elle consiste à acheter et à vendre ces principaux produits agricoles de notre zone d'étude. L'activité est assurée par les groupements à vocation coopérative (GVC) auxquels l'Etat ivoirien a donné le statut d'opérateurs économiques. Dotés de la capacité juridique et financière, ils réalisent les opérations de collecte, de groupage et d'évacuation du café et du cacao vers les ports d'Abidjan et de San-Pedro. Ils sont indispensables dans le milieu rural pour le compte de leurs membres (les planteurs). Depuis 2006, on retrouve dans le département de Soubré 79 coopératives avec 36 743 adhérents. Leur répartition par sous-préfecture se présente comme suit : 20 coopératives dans la S/P de Soubré (9 328 producteurs), 04 coopératives dans la sous-préfecture d'Okrouyo avec 1 792 producteurs, 4 347 planteurs appartenant à 07 coopératives à Grand-Zattry ensuite 5 882 planteurs pour un ensemble de 10 coopératives que regroupe la sous-préfecture de Buyo et enfin 38 coopératives rassemblant 15 394 planteurs à Méagui. La photo 1 nous donnent une vue d'une coopératives à Buyo.



Le magasin de stockage de cacao et les camionnettes en stationnement. Ici sur la photo, des fèves de cacao en séchage sur le sol avant leur évacuation vers le port de San Pedro ou d'Abidjan.

Photo 1: Siège de la coopérative SOCAB à Buyo (Source : KOUADIO Daniel, 2014)

La commercialisation des produits de rente non seulement occupe la première place dans le commerce au niveau du département mais également elle entraîne et conditionne les autres activités urbaines. En plus de la

commercialisation des produits agricoles d'exportation, l'activité commerciale comprend de nombreux domaines. Nous pouvons citer par exemple les vendeurs de denrées alimentaires, les vendeurs en habillement (pagnes, tissus, friperie et chaussures) et les vendeurs en maroquinerie, en parfumerie, en articles de luxe et de beauté. Les commerçants sont les plus nombreux dans les villes et celle de Soubré se taille la grande part. On y trouve 5 649 chefs de ménage qui ont une activité commerciale (15,2%), 1 873 soit 5,04% à Méagui et 826 (2,22%) à Buyo.

L'artisanat et le secteur informel

L'agriculture étant la principale activité, elle constitue la source de revenu la plus importante du département. Donc non seulement elle enrichit les planteurs mais également elle favorise la création d'activités urbaines dominées par l'artisanat et le secteur informel.

▪L'artisanat

Le secteur secondaire est représenté par l'artisanat. C'est un secteur d'activité qui est normalement intitulé « industrie et artisanat ». Mais du fait de l'absence d'industrie dans les villes étudiées, nous avons accentué notre analyse sur l'artisanat, une activité qui est beaucoup développée dans les villes. L'effectif des artisans du département de Soubré s'élève à 5 524 et représentent 14,86% de l'ensemble des actifs. En comparant les statistiques des villes entre elles, on se rend compte que la ville de Soubré rassemble de loin le plus grand nombre d'artisans. Nous avons 10,56% des actifs avec 3 928 personnes contre seulement 3,01% (1 121 individus) à Méagui et le faible taux de 1,27% enregistrés à Buyo-ville avec 475 acteurs.

Il convient de préciser que l'artisanat comprend les tailleurs et couturiers, les mécaniciens, les menuiseries, les maçons, les électroniciens et électriciens, les coiffeurs et coiffeuses et bien d'autres. L'artisanat est une activité non négligeable qui n'est pas regroupé en un lieu et donc dispersée dans les villes. Les unités artisanales sont aussi classées dans le domaine de la production et de la transformation. Elles ont absolument un lien indirect avec l'économie de plantation en ce sens qu'elles offrent leurs services dans plusieurs domaines aux paysans. En effet, même les couturiers et les coiffeurs avouent tirer indirectement d'énormes retombées financières de l'économie de plantation. Puisque ce sont soient les planteurs, leurs femmes et leurs enfants qui fréquentent leurs ateliers. Soit à l'occasion de chacun de leur passage en ville pour des courses, soit en partance pour leurs régions d'origines, soit lors des préparatifs des différentes fêtes de l'année ou à l'occasion de toutes autres cérémonies. Il faut ajouter que parmi ces personnes qui exercent ces activités artisanales, près de 60% sont les fils, filles ou épouses des planteurs installés par ces derniers. On peut donc

affirmer qu'incontestablement, l'agriculture influence les activités informelles et artisanales.

▪Le secteur informel

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1998 a permis de dénombrer 2 614 actifs urbains vivant des activités informelles soit 7,03% de la population active du département. Il ressort également de ce recensement que 2 001 personnes soit 5,38% ; 466 individus soit 1,25% et 147 personnes soit 0,39% s'adonnent aux activités informelles. Ils représentent respectivement les villes de Soubré, Méagui et Buyo.

Le poids des activités économiques sur les transformations socio-spatiales urbaines

Les tableaux 3 et 4 ci-dessous contiennent des données qui sont les résultats de la consultation des registres consultés et du dépouillement des demandes de lots de tous ceux qui ont bâti des habitations dans chacune des villes du département de Soubré de 1996 à 2013. Après analyse des informations contenues dans ces registres et celles des demandes de lots, nous avons identifié d'une part les principales activités exercées par les détenteurs de lots en milieu urbain et d'autre part les différentes périodes d'acquisition desdits lots, c'est-à-dire de 1996 à 2013. Il faut toutefois, souligner qu'antérieurement à 1996, aucun registre n'était disponible dans ces villes.

Situation de l'emprise spatiale urbaine selon l'activité socio-professionnelle des villes du département de Soubré

Les données du tableau 3 nous permettent de mesurer la croissance spatiale des villes de Buyo et Grand-Zattry selon les activités socio-professionnelles.

Tableau 3: Répartition des propriétaires de terrains urbains par activités socio-professionnelles de 1996 à 2013 des villes de Buyo et de Grand-Zattry

Activités	Agriculture	Administration	Commerce	Transport	Artisanat	Activités informelles	Autres activités	Total
Villes	Total %	Total %	Total %	Total %	Total %	Total %	Total %	Total %
Buyo	549 41,50	340 25,70	214 16,17	79 5,97	87 6,57	50 3,78	4 0,30	1 323 100
Grand-Zattry	377 42,89	209 23,78	128 14,56	14 1,59	68 7,74	69 7,85	14 1,59	879 100

Source : Résultats de nos enquêtes réalisées en 2009,2012 et 2013

Ainsi, la répartition des propriétaires de terrains urbains selon l'activité socio-professionnelle révèle qu'à Buyo, les planteurs sont majoritaires. Ils représentent 41,50% des

1 323 propriétaires de terrains urbains. Ils sont suivis des salariés (25,70%), des commerçants (16,17%), des artisans (6,57%) et des Transporteurs (5,97%). Toutefois, les acteurs du secteur informel participent à 3,78% également au développement de la ville. On peut retenir que ce sont essentiellement les acteurs de l'agriculture, de l'administration et du commerce qui contribuent le plus à l'extension de la ville de Buyo.

A Grand-Zatry, 849 individus interviennent dans le foncier urbain de Grand-Zatry par rapport aux autres villes étudiées. Les planteurs, les plus nombreux, sont à 42,89% en tête des propriétaires de terrains urbains. Ils sont suivis des fonctionnaires (23,78%), des commerçants (14,56%). Puis, nous avons les activités urbaines dont les acteurs qui influencent l'expansion urbaine ne dépassent guère les 10%. Ils s'agit des acteurs de l'informel (7,85%), des artisans (7,74%) et un faible taux des transporteurs (1,59%) et 1,59% représentant les acteurs issus des activités diverses. Selon le tableau 4, l'accroissement de l'espace urbain de Méagui et de Soubré dépend étroitement des activités socio-professionnelles.

Tableau 4: Répartition des propriétaires de terrains urbains par activités socio-professionnelles de 1996 à 2013 des villes de Méagui et de Soubré

Activités	Agriculture	Administration	Commerce	Transport	Artisanat	Activités informelles	Autres activités	Total
Villes	Total %	Total %	Total %	Total %	Total %	Total %	Total %	Total %
Méagui	2 186 61,84	294 8,32	579 16,38	101 2,86	218 6,17	139 3,93	18 0,51	3 535 100
Soubré	1 200 33,18	1 037 28,67	559 15,45	218 6,03	499 13,80	100 2,76	4 0,11	3 617 100

Source : Résultats de nos enquêtes réalisées en 2009, 2012 et 2013

On peut affirmer que Méagui confirme qu'elle est une localité née de l'économie de plantation, car les planteurs détiennent le maximum de terrains urbains soit 61,84%. Ils sont de très loin, suivis des commerçants (16,38%). Avec un taux de 8,32%, les fonctionnaires jouent un rôle moins déterminant dans l'évolution spatiale de la ville de Méagui. A côté d'eux, nous avons les artisans qui participent à hauteur de 6,17% à l'extension de la ville. En dehors de ces activités, les secteurs informels et du transport à 3,93% et 2,86% interviennent très faiblement dans l'évolution de l'espace urbain.

En ce qui concerne, la ville de Soubré, ce sont également les planteurs (33,18%) qui ont le plus d'impact sur l'extension de la ville. Ils sont immédiatement suivis des fonctionnaires (28,67%). Puis viennent les commerçants (15,45%) et artisans (13,80%) qui se retrouvent parmi les activités prépondérantes de l'extension de la ville. En outre, même si les transporteurs ne représentent que 6,03% des acteurs qui prennent part au

développement économique de Soubré, ils favorisent la dynamique spatiale de la ville. Il en est de même du secteur informel n'intervient à peine 2,76% à l'expansion spatiale urbaine.

Au terme de cette analyse nous avons pu mettre en évidence l'implication des différentes activités économiques dans l'évolution de l'espace urbain des villes du département de Soubré. Par rapport aux activités des propriétaires de lots, l'agriculture domine. Cette situation est le fait qu'en général, la grande majorité des ivoiriens et des étrangers travaillent dans l'agriculture.

Facteurs de l'évolution de l'espace urbain

Les facteurs de l'évolution de l'espace urbain sont liés à l'accélération de l'achat de terrains urbains, au fait de nouveaux lotissements, de la croissance démographique et de l'urbanisation accélérée des villes du département de Soubré. Ces facteurs ont engendré l'évolution des espaces urbanisés qui se présente différemment dans les villes du département. Pourtant, l'économie de plantation procure des revenus conséquents aux planteurs du département. En effet, le planteur moyen qui détient 7,5 hectares obtient un revenu moyen 7 616 250 FCFA/an. Ces revenus qui ont amélioré le pouvoir d'achat des paysans ont permis plus d'investissement dans l'immobilier urbain.

En plus de ces facteurs, la demande de terrains et les constructions urbaines se font de façon croissante. Cela témoigne de l'intérêt manifesté très tôt par les populations immigrées à l'investissement dans l'habitat. Les premiers à se manifester sont les étrangers (Burkinabè, Maliens, Guinéens). Ils ont été suivis par les Baoulés qui ont mis du temps à investir leurs revenus agricoles dans l'immobilier urbain⁹². La première raison est basée sur la motivation d'ordre social qui répond au besoin de loger les membres de la famille et les enfants qui doivent poursuivre leurs études dans un établissement secondaire qui n'existe que dans une ville. La seconde raison est d'ordre économique. Elle est liée aux différentes crises sociopolitiques et économiques qui ont considérablement réduit leur pouvoir d'achat face à des charges croissantes ; au coût élevé de la vie beaucoup plus ressenti à cause des fréquentes fluctuations persistantes des prix des produits de rente. En outre, du fait de la mauvaise lecture de la loi ivoirienne de 1998 sur le foncier rural, il a été développé chez les autochtones (propriétaires terriens), un sentiment d'expropriation de leurs terres. Face à cette ambiance "délétère" les planteurs Baoulés de même que bien d'autres immigrants

⁹²C'est parce qu'ils considèrent qu'ils sont à l'étranger. A en juger le type d'habitat dans lequel ils se trouvent dans les campements où ils vivent avec leurs familles pendant des décennies. C'est un habitat précaire fait de matériaux légers (OURA, 2008).

orientent de plus en plus leurs revenus dans le foncier urbain et dans les constructions.

Par ailleurs, au lendemain de chaque période de crises, on a pu constater que le nombre de fonctionnaires, propriétaires de terrains urbains s'est chaque fois accru. Cela s'explique par le fait qu'ils possèdent des salaires qui leur permettent d'investir. En outre, ils sont également sollicités par les spéculateurs fonciers ou sont approchés par les propriétaires de terrains pour leur vendre des terrains. A l'évidence, les salaires des fonctionnaires en poste dans les localités constituent un apport financier important pour l'économie des petites villes ayant une fonction administrative (ATTA 2000).

Analyse des étapes et de la cartographie dynamique de la superficie urbanisée du département de Soubré

Les différentes photographies aériennes ainsi que les plans qui montrent l'évolution des villes nous ont permis de définir les principales étapes de l'extension spatiale des villes du département de Soubré. L'analyse faite à partir de ces photographies aériennes et des sources cartographiques montre que de l'époque coloniale à nos jours les villes du département de Soubré ont connu une période de croissance. Cette partie analyse l'expansion spatiale des villes du département de Soubré de la période post-coloniale à nos jours.

La dynamique spatiale de la ville de Buyo

Cette étude nous présente les principales étapes de l'évolution de la tâche urbaine ainsi que les caractéristiques de l'espace urbain de Buyo. Cet espace a connu une évolution aussi bien dans sa densification que dans son étendue. En effet, depuis sa création jusqu'à nos jours, la dynamique spatiale de la ville de Buyo s'est faite par étapes successives (figure 3).

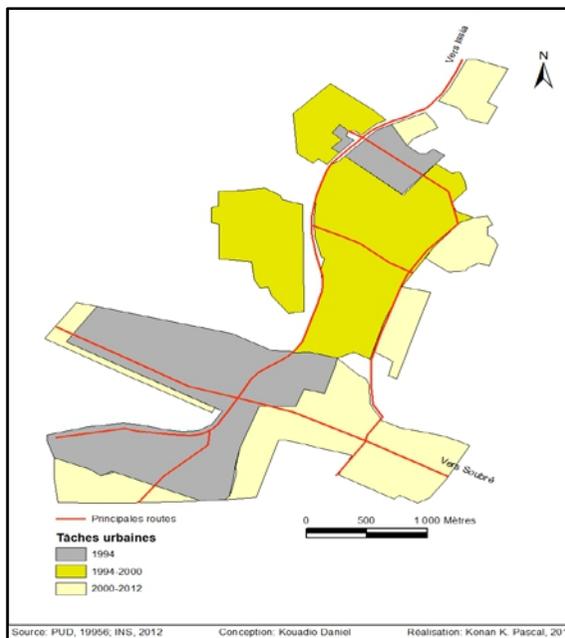


Figure 3: Evolution de la tâche urbaine de Buyo de 1994 à 2012

En 1994, elle couvrait une superficie de 408,54 hectares. Elle s’élève à 520 hectares en 1995. Six ans plus tard (en 2000), la ville s’étendait sur une superficie de 278,23 hectares. Cette période a été marquée par un ralentissement de l’extension de la ville. Cela se justifie essentiellement par l’absence de lotissements. De 1994 à 2000, le développement spatial de Buyo n’a pas été spectaculaire. Mais son extension spatiale en 2004 passe à 592,51 hectares soit un ajout de 314,28 ha de terrains urbains. L’année 2012, connaît elle aussi un regain d’accroissement spatial, car elle couvrait 902,25 hectares et la croissance de l’espace entre 2004 et 2012 s’est produite à un rythme moyen de 24,67 ha par an. Au cours de ces douze dernières années ce sont 296,05 hectares de terrains qui ont été récupérés sur la campagne et ont fait l’objet de lotissements au cours de cette période.

Dans la partie nord de la ville, c’est-à-dire au niveau du quartier Buyo-Plateau, c’est la réalisation de nouveaux lotissements qui est à l’origine de la croissance spatiale rapide de la ville. Les lotissements sont les principaux facteurs à l’origine de l’accélération de l’évolution de l’espace urbain jusqu’à ce jour. Néanmoins, les équipements et infrastructures socio-éducatifs et socio-économiques contribuent (même si c’est à un degré moindre) à la dynamique de l’espace urbain. La ville de Buyo se développe dans plusieurs directions et couvre une aire de 2 701,53 hectares répartie entre les habitats résidentiel aisé, évolutif, spontané et les grands équipements urbains en 2012. Au total, la ville de Buyo se développe en longueur en exploitant successivement les plateaux reliés par l’axe bitumé

prolongeant la piste d’Issia vers la cité EECI (Energie électrique de Côte d’Ivoire) et au-delà vers le barrage. Elle a donc une disposition linéaire Sud-Ouest/Nord-Est et présente un cadre physique propice à l’urbanisation.

Evolution de la surface urbanisée de Grand-Zattry

Pour l’analyse des principales étapes de l’extension spatiale de la ville de Grand-Zattry, ce sont les périodes suivantes qui ont été retenues: 1995 ; 2009 et 2012 (figure 4).

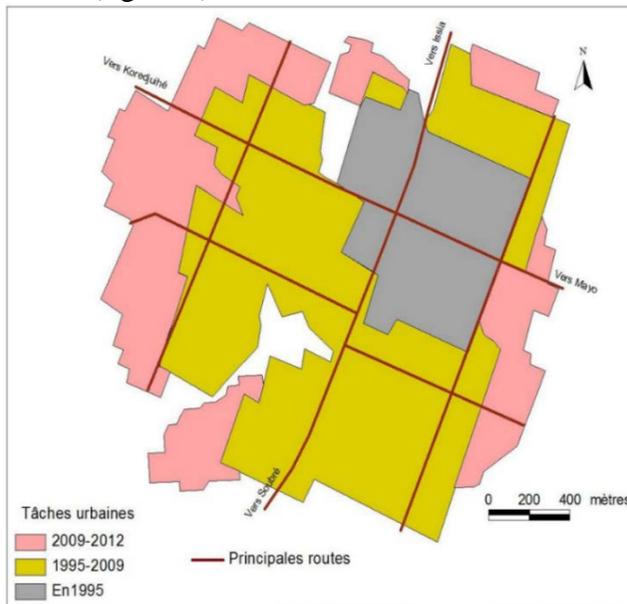


Figure 4: Evolution de la tâche urbaine de Grand-Zattry de 1995 à 2012

En effet, en 1995, la trame urbaine de Grand-Zattry s’étendait sur une superficie de 68 hectares. Elle intégrait au noyau urbain les villages noyaux (Zadiayo, Gogoueoua, Ondeoua, Kreboyo et Gbazeoua) et Dioulabougou, espace marginalisé de la localité. Plus tard, les extensions ont donné naissance à de nouveaux quartiers à savoir Résidentiel, Kreboyo 2, Pays-Bas (extension de Gogoueoua) et Jérusalem né en 1997. La dynamique de l’espace urbain de Grand-Zattry est accélérée puisque la surface urbanisée passe de 68 hectares en 1995 à 200 ha en 2000. La ville s’est étendue seulement de 204 hectares contre 196 hectares entre 2004 et 2009.

L’urbanisation rapide correspond à une consommation de 132 hectares de terrains agricoles. Cependant, de 2009 à 2012, l’extension de la ville chute à 115 hectares compte tenu de la rareté des terrains à lotir. Cette période se traduit par un ralentissement du processus d’urbanisation qui connaît un déficit spatial de 81 hectares. De sorte qu’au total, la superficie couverte par l’espace urbain est de 783 hectares.

Grand Zattray est une ancienne localité qui s'est développée de manière générale au croisement de plusieurs pistes, vers l'est et l'ouest. Elle est traversée par la route Soubré-Issia. Son développement urbain s'est fait de façon anarchique sans montrer de tendance particulière ni une direction privilégiée. Mais le lotissement de ces dix dernières années présente une trame orthogonale de la ville. La route principale d'Issia-Soubré bitumée qui traverse la ville en ligne droite a évidemment fixé l'une des directions de la trame, approximativement Sud-Est/Nord-Ouest.

Extension spatiale de la ville de Méagui

Les principales phases de la croissance spatiale de la ville de Méagui sont : 1994 ; 2004 ; 2012 et 2013. En effet, en 1994, la ville de Méagui avait une emprise urbaine de 362 hectares. Cela est dû d'une part à l'organisation de l'espace entreprise par le premier Sous-préfet dès sa prise de fonction. D'autre part à l'impact positif du projet ARSO qui a permis l'ouverture de la principale voie bitumée reliant Issia à San-Pédro en passant par Grand-Zattray et Soubré. A cette date, la ville comprenait 11 quartiers. En 2004, la ville de Méagui couvrait 585 hectares.

De 2004 à 2012, la superficie de la ville a considérablement augmenté. Elle est passée de 585 ha à 745 ha. On assiste à une croissance spatiale rapide de la ville de Méagui qui se traduit par une hausse de 160 ha de la superficie urbaine. Avec la reprise des activités économiques et la poursuite des opérations de lotissements ou de créations d'habitat au lendemain de la crise post-électorale de 2011, Méagui s'est étendue. Sur cet élan, la ville a grignoté quelques 630 ha sur son espace rural environnant. Donc entre 2012 et 2013 la superficie de la ville passe de 745 hectares à 1 375 hectares. L'année 2013 est surtout caractérisée par une urbanisation poussée. L'urbanisation de la ville selon les différentes étapes décrites ci-dessus est illustrée par la figure 5

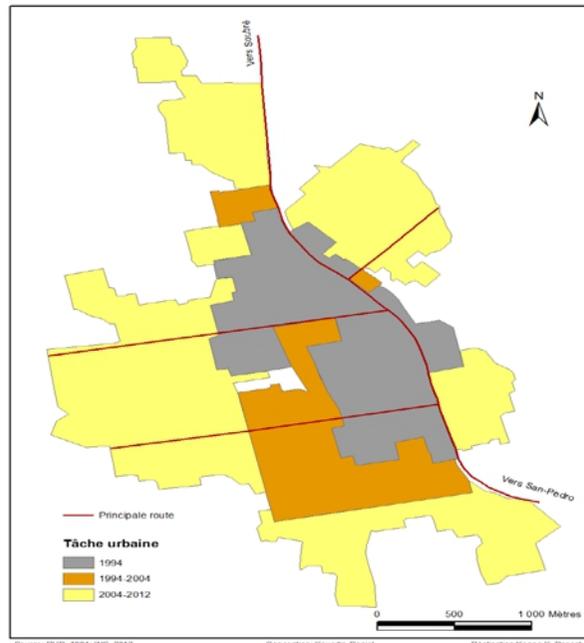


Figure 5: Evolution de la tâche urbaine de Méagui de 1994 à 2012

Evolution de l'espace urbain de Soubré

La dynamique spatiale de la ville de Soubré s'est faite suivant des étapes successives (figure 6). Celle-ci a suivi une évolution irrégulière.

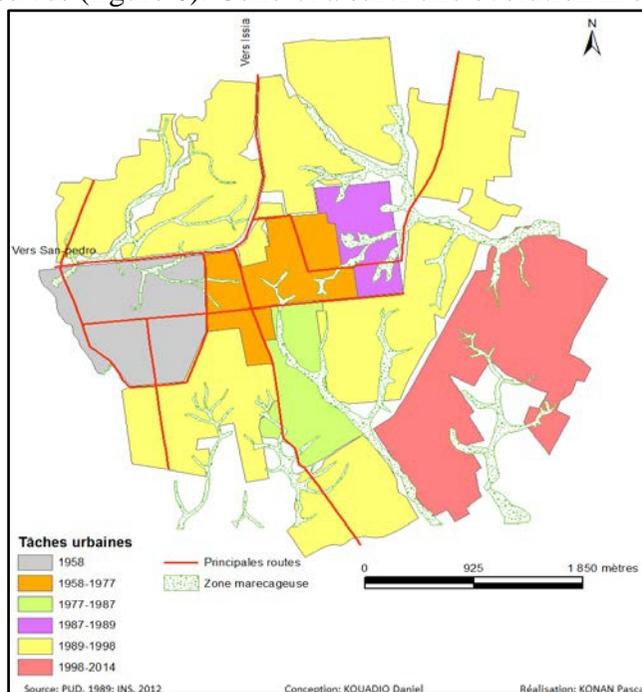


Figure 6: Evolution de la tâche urbaine de Soubré de 1958 à 2014

Etape de 1957/1958 à 1975 : Une évolution lente de la croissance spatiale

Un plan de lotissement datant de 1958 a permis de déterminer la superficie de la petite ville de Soubré qui couvrait 47 ha. Devenue chef-lieu de Sous-préfecture, la ville a quelque peu évolué car la surface urbanisée passe à 125 ha en 1965. Soit un agrandissement de 78 ha en huit ans correspondant non seulement à l'extension de Dioulabougou, mais également à la naissance du quartier Kennedy (devenu Sery Koré). En 1975, la ville de Soubré s'étendait sur seulement 187 ha. On constate que malgré le début de réalisation du projet de développement régional du Sud-Ouest (ARSO), l'extension de la ville reste faible et se fait néanmoins dans plusieurs directions au cours de cette période. Ce ralentissement observé pourrait s'expliquer soit par la rareté des terrains à lotir soit par le manque d'intérêt des acteurs économiques dominants (planteurs) à investir dans le foncier urbain

Etape de 1975 à 1991 : Une évolution spatiale constante

Durant la période 1975-1983, la ville de Soubré s'est accrue sans tenir compte des orientations des deux plans d'urbanisme de 1974 et de 1982. Cependant elle a suivi une trame orthogonale dans son évolution. Ainsi, la surface urbaine passe de 187 ha en 1975 à 297 ha en 1983. Nous avons donc une augmentation de la surface urbaine de 110 ha soit un taux d'accroissement moyen annuel de 05,95%. On assiste à la reprise du processus d'urbanisation qui impacte l'évolution de l'espace urbain. Cela est la conséquence positive de la réalisation des infrastructures et équipements socio-économiques dans le cadre des projets ARSO. Dans la période 1983-1991, il fut question d'étendre la ville de 155 ha dont 105 ha pour l'habitat. Cette initiative est la conséquence de la croissance démographique, de l'immigration accélérée liées au développement de l'économie de plantation et de la prospérité économique de Soubré. Ainsi de nouveaux quartiers comme Soubouo, Dagnogo (devenu Gbaka Lekpa) et Camp Manois (ou Gnizako Beakou) sont créés. Dans cette dynamique, en huit ans la ville s'est très vite accrue de 289 ha ce qui porte la superficie totale de la ville à 586 ha en 1991.

Etape de 1991 à 2014 : une extension rapide de l'espace urbain

En 1994, la ville de Soubré couvre une aire d'environ 694 ha répartie entre les habitats résidentiel aisé, évolutif, spontané et les grands équipements urbains. De 1994 à 1998, l'extension de la ville s'est caractérisée par un accroissement spatial important. Sur les quatre 4 ans, la surface urbaine qui s'est accrue de 33 ha est passée de 694 ha en 1994 à 727 hectares en 1998. Cela est la conséquence de nouveaux lotissements dans le village de Nabouhi et sur la route d'Okrouyo. Entre 1998 et 2004, la consommation

urbaine de 727 ha de terrains en 1998 croit de 261 ha pour atteindre 988 ha 2004. De sorte qu'on peut dire qu'en 2004, on assiste à une accélération de la superficie couverte par l'espace urbain. Mais en 2012 l'évolution spatiale de la ville s'est le plus manifestée et l'espace urbain s'est développé à une vitesse spectaculaire. A telle enseigne qu'en huit ans, la ville a couvert une superficie de 2 409 ha. Cela peut s'expliquer par une reprise des opérations de lotissement pour répondre à une forte demande de terrains, à la structuration et à l'implantation d'équipements.

Au total en 2012, la ville de Soubré totalise une superficie de 2 409 ha soit un investissement spatial de 1 421 hectares par rapport à 2004.

Conclusion

Au terme de notre analyse, on peut retenir que notre espace d'étude possède des caractéristiques topographiques qui sont, en général, favorables à l'urbanisation. En effet, les villes du département de Soubré à l'exception de celle de Grand-Zatry ont connu une véritable dynamique spatiale dès les années 1990. Celle-ci s'est faite à un rythme moyen annuel de 105,4 hectares essentiellement soutenue par une croissance démographique accélérée constituée d'une forte population migrante dont une partie s'est installée dans les villes du département de Soubré.

La croissance spatiale trouve également toute sa justification dans le dynamisme économique du département. En effet, l'expansion des cultures de rente basée sur la cacao-culture a suscité des mouvements migratoires par vagues successives dans la région du Sud-Ouest. Outre, les mutations socio-démographiques et socio-économiques, les mutations socio-spatiales induites par l'économie de plantation, se traduisent par l'expansion des villes et l'émergence de nouveaux quartiers. Enfin on retient que la dynamique spatiale des villes du département de Soubré est essentiellement liée à la croissance démographique, à l'essor de l'économie urbaine et au nombre de propriétaires de terrains qui y résident.

References:

ALOKO-N'GUESSAN J., 2001 : L'impact de la création du lac de Buyo sur l'organisation de l'espace Buyo dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, IGT, Université de Cocody, 96 p.

ARNAUD Michel, 1978 : Transfert de la Sous-préfecture de Buyo, Mission de diagnostic, 11 p.

ARSO, 1979 : Reconstruction et transfert de la ville de Buyo, 9 p.

ATTA K., 2000 : Urbanisation et développement en Côte d'Ivoire, Université de Côte d'Ivoire, Abidjan, IGT ,65 p.

MARTINET Francis, 1975 : L'immigration étrangère dans la région de Soubré, ORSTOM, Abidjan, 68 p.

- MINISTERE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, 1989 : Soubré, Plan d'Urbanisme Directeur, Inventaire de l'existant, DCGTx, 35 p.
- MINISTERE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, 1994 : Commune de Méadji, Plan d'Urbanisme Directeur, Rapport de synthèse, DCGTx, 59 p.
- MINISTERE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, 1994 : Ville de Buyo, Schéma Directeur d'Urbanisme, Rapport définitif, BUC, 67 p.
- MINISTERE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, 1995 : Ville de Grand-Zatry, Schéma Directeur d'Urbanisme, Rapport définitif, BUC, 64 p.
- OURA K. R., 2006 : Agriculture et urbanisation : Le cas de Bonoua, Thèse de doctorat unique, IGT, 420 p.